

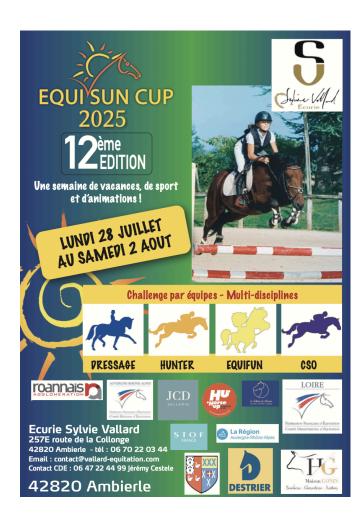


La 12ème édition de l' EQUISUNCUP, compétition club et poney, multi disciplines, par équipes se déroulera à l' Ecurie Sylvie Vallard à AMBIERLE (42)

### du lundi 28 juillet au samedi 2 août 2025

Cette compétition est ouverte à tous les clubs pour concourir en équipes.

Rejoignez-nous cet été dans une ambiance conviviale et festive autour des poneys et chevaux!





Des animations et soirées seront organisées tous les jours!!!







Des épreuves de CSO, dressage, hunter et equifun de niveaux poney et club 4 à élite, avec classements individuels et classement final par équipes de 3 ou 4

<u>Tout le monde</u> peut participer, à son niveau, dans différentes disciplines.

Une bonne occasion pour les clubs de se retrouver avec leurs cavaliers, même débutants en compétition! Cela permettra à tous de découvrir d'autres disciplines, de se mesurer aux autres dans une ambiance conviviale et de vacances!!!





Il est possible d'inscrire des cavaliers en individuel (remise des prix en fin de journée) EQUIPES : la grande remise des prix aura lieu le dimanche à 11h.

Sur place, possibilité de camper, de réserver des paddocks et des boxes et se restaurer.

Buvette et restauration tous les jours à prix raisonnable.



<u>Attention</u>: Nous rappelons que les parcelles de camping ne peuvent servir de paddock pour les chevaux pour des raisons de sécurité.







### **EPREUVE PAR ÉQUIPE:**

Il s'agit d'une compétition par <u>EQUIPES</u> <u>multi-disciplines</u> de 3 ou 4 cavaliers ayant une licence « club » dans la discipline dans laquelle ils participent : les clubs devront donc engager des équipes de 3 ou 4.

Possibilité tout de même d'engager des cavaliers en individuel (mais qui ne participeront pas à la remise des prix des équipes le dimanche).

Quand un cavalier est engagé en CSO par exemple, il faut engager aussi en même temps



des cavaliers dans 2 ou 3 autres disciplines, suivant le tableau à télécharger pour déclarer vos équipes : TABLEAU DES EQUIPES à envoyer à l'adresse suivante : <a href="mailto:cde42@ffe.com">cde42@ffe.com</a> avant <a href="mailto:le 25 juillet 2025">le 2025</a>

#### **LICENCES:**

Les cavaliers ayant une licence amateur en 2025 ou en 2024 ne peuvent pas participer aux épreuves <u>dans la discipline</u> où ils ont (ou ont eu) une licence amateur. Par exemple, un cavalier ayant une licence amateur en CSO uniquement peut participer à une épreuve club en dressage et/ou hunter et/ou equifun et faire partie d'une équipe (sauf pour le cso)

Les enseignants, élèves BPJEPS et AE (Animateur Equitation) ne peuvent pas participer aux épreuves.

Pour faire partie du concours par équipes, un cavalier doit faire partie d'une équipe qui sera déclarée par son club.

Une équipe <u>comprend un cavalier DIFFERENT dans chaque discipline</u> (ou 3 cavaliers dans 3 disciplines différentes) : CSO / HUNTER / DRESSAGE / EQUIFUN

Les équipes peuvent comporter des cavaliers de niveaux différents :

#### Par exemple:

- Un cavalier en cso poney 1
- Un cavalier en hunter club 3
- Un cavalier en dressage club 4
- Un cavalier en equifun poney 2.

Chaque cavalier recevra un nombre de points suivant son résultat dans l'épreuve.

Les 3 meilleurs résultats de l'équipe sont pris en compte pour le classement.







### **COUPLES ET CAVALIERS:**

<u>1 COUPLE</u> peut faire partie de 4 équipes différentes : il lui suffit de ne pas participer 2 fois dans la même discipline.

<u>Un cavalier</u> peut participer 2 fois MAXIMUM dans la même discipline mais en changeant d'équidé. Il ne peut donc pas participer plus de 2 fois dans la même discipline.

Un cavalier peut donc être engagé 8 fois maximum (2 fois dans chaque discipline) sur tout le concours pour les équipes (mais autant de fois qu'il le souhaite en individuel, suivant le règlement ffe).



#### Restriction dans les équipes :

- Séries 4 : autorisées jusqu'au galop 3
- Séries 3 : autorisées jusqu'au galop 5
- Un couple ayant eu 4 premiers quarts ou plus dans une série d'une discipline ne pourra pas être engagé dans une épreuve de 2 indices inférieurs et moins. Ex: 4 classements en Poney élite, il ne peut pas engager en Poney 2 ni Poney 3 ni Poney 4.

#### Aucune qualification n'est nécessaire.

Participation journalière suivant le règlement FFE pour les chevaux et les cavaliers.

Attention : Il ne peut y avoir de changement de cavalier en ce qui concerne les équipes de l'EquiSunCup, en revanche le changement de cheval peut être autorisé pour raison sanitaire (cheval blessé, malade...)

#### Ce règlement ne s'applique pas aux engagements individuels.

Il s'applique uniquement aux cavaliers inscrits dans les équipes.

Les clubs devront mettre le niveau de galop de leurs cavaliers inscrits dans les équipes.

Pas de changement de cavaliers dans les équipes après la clôture.

LES ÉPREUVES PRÉPARATOIRES EN CSO NE COMPTENT PAS POUR LE CLASSEMENT PAR ÉQUIPE.

Le tarif des engagements est de 20€ par parcours.







### **REMISE DES PRIX DES EQUIPES:**

Le samedi sera réservé à une grande remise des prix des épreuves par équipes <u>à</u> partir de 11h :

La meilleure équipe de chaque club sera récompensée.

ATTENTION: Les enseignants n'étant pas à jour de leur carte professionnelle au moment de la remise des prix ne pourront pas se voir attribuer le(s) lot(s) dédié(s) pour le club. Merci donc de vérifier le statut de votre carte professionnelle.



### RENSEIGNEMENTS

CDE 42:

Jérémy CESTELE: 06 70 22 03 44

cde42@ffe.com

www.cde-42.com/equisuncup

**ECURIE SYLVIE VALLARD** 

Sylvie VALLARD: 06 84 12 91 23

contact@vallard-equitation.com

